

## Observatoire de la formation

### Agents pénitentiaires d'extractions judiciaires - 2018

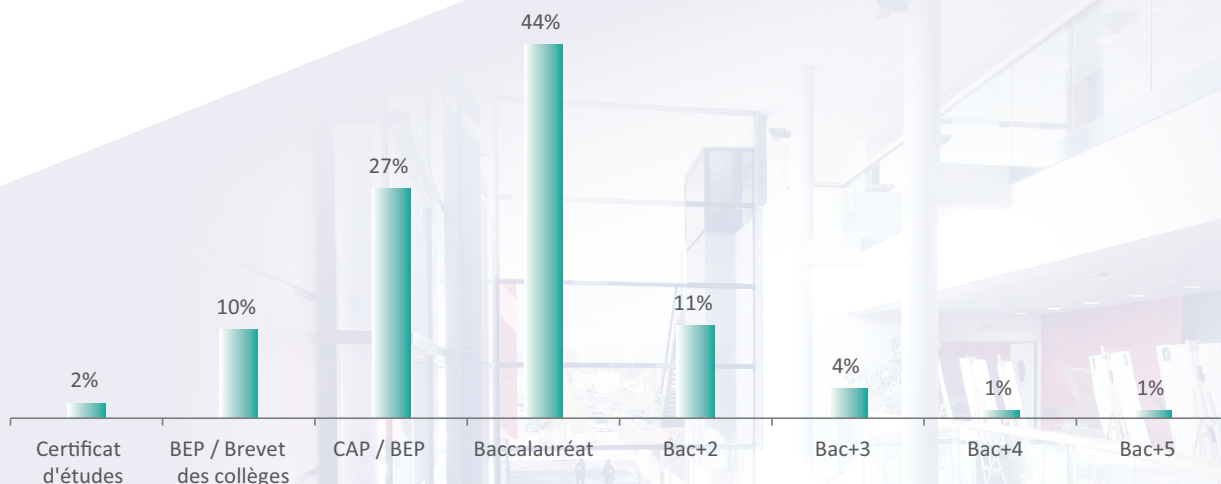
#### A retenir

- 4 sessions d'agents pénitentiaires d'extractions judiciaires sont entrées en formation en 2018, et regroupent 231 agents au total. Il s'agit des promotions de mars (26 agents), mai (48), septembre (73) et décembre (84).
- 84% d'hommes et 13% de femmes<sup>1</sup>
- Âge moyen : 37 ans
- 60% des agents ont validé le baccalauréat : 44% se sont arrêtés à ce diplôme et 16% sont diplômés du supérieur.
- Les premières motivations de ces agents sont l'attrait des missions et le travail en équipe.
- À leur entrée en formation, la plupart des stagiaires souhaitent rester au sein des extractions judiciaires : 43% en gardant leur grade et 47% en y évoluant par le biais des monitorats.

### Profil sociodémographique

Les 4 sessions d'agents pénitentiaires d'extractions judiciaires sont composées de 231 agents au total, dont 84% d'hommes et 13% de femmes<sup>1</sup>. L'âge moyen de ces stagiaires est de 37 ans, le plus jeune étant âgé de 21 ans et le plus âgé de 56 ans. Ils sont 58% à vivre en couple, et 62% à être parents d'au moins un enfant.

#### Graphique 1 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



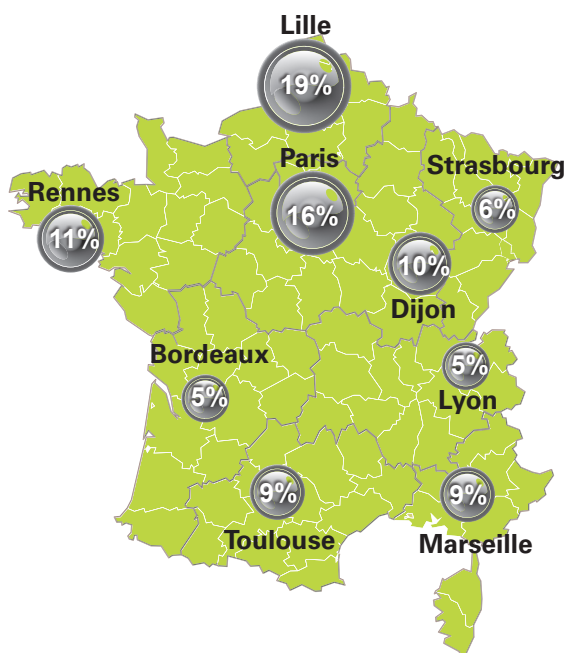
Avec 40% des stagiaires possédant un diplôme inférieur au baccalauréat, le niveau scolaire des agents d'escortes est similaire à celui observé dans les promotions de 2017. Ils sont 44% à être titulaires du baccalauréat uniquement, et 16% à

avoir validé un diplôme du supérieur. Les domaines d'étude les plus souvent mentionnés<sup>2</sup> sont le commerce / économie / gestion / finances (17%) et l'industrie (11%).

<sup>1</sup> 3% des répondants n'ont pas précisé leur genre.

<sup>2</sup> Cette question n'a pas été posée à la promotion d'agents entrée en mai.

Graphique 2 : DISP d'origine des stagiaires – Proportions

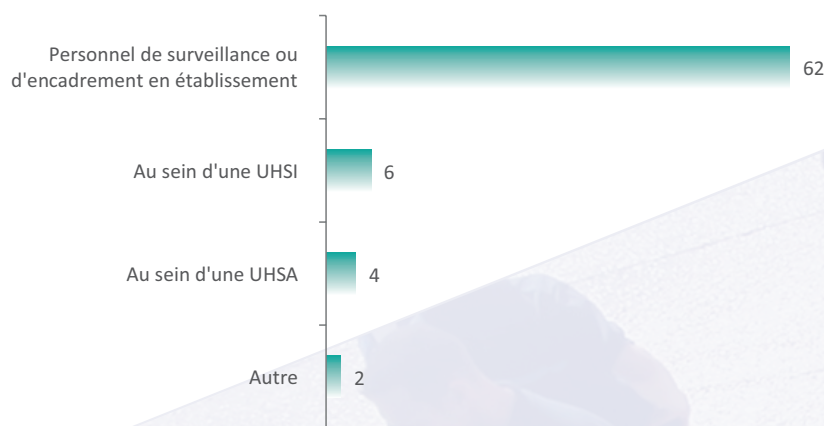


Les agents proviennent de toutes les DISP, celles de Lille et de Paris étant les plus représentées avec respectivement 19% et 16% des stagiaires qui en sont issus. Les DISP les moins représentées sont celles de Lyon et de Bordeaux, avec 5% des agents.



## Parcours professionnel

Graphique 3 : Précédentes fonctions occupées dans l'administration pénitentiaire – Effectifs<sup>3</sup>



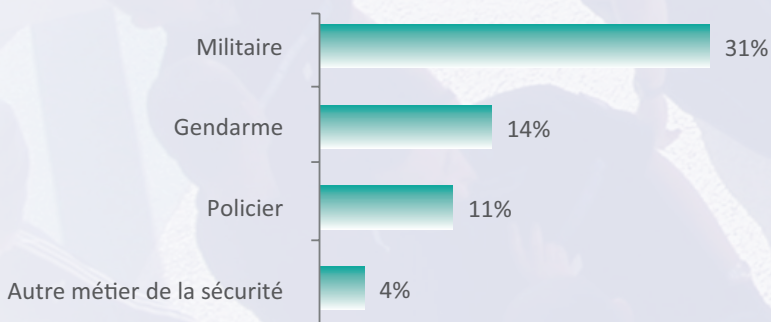
La grande majorité des agents entrés en formation en mars et en mai (62 stagiaires sur les 74 concernés) sont des personnels de surveillance ou d'encadrement qui travaillaient en établissement avant d'intégrer les escortes judiciaires. Ils étaient 6 à travailler au sein d'une UHSI et 4 dans une UHSA.

Ces agents ont en moyenne 11 ans d'ancienneté au sein de l'administration pénitentiaire et ont fréquenté 2,5 établissements en moyenne. Ils sont 62 à avoir le grade de surveillant et 11 celui de premier surveillant<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Seules les promotions de mars et mai sont concernées par cette question.

<sup>4</sup> Un élève n'a pas répondu à cette question.

Graphique 4 : Expériences professionnelles dans les métiers de la sécurité, avant d'intégrer l'administration pénitentiaire – Proportions

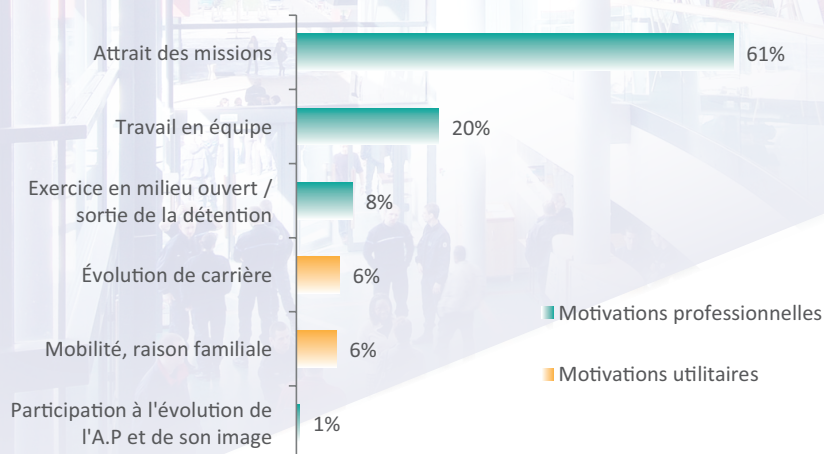


Parmi l'ensemble des agents ayant suivi la formation d'escortes judiciaires en 2018, 52% avaient déjà une expérience dans les métiers de la sécurité avant d'intégrer l'administration pénitentiaire.

Ils sont ainsi 31% à avoir été militaires, 14% gendarmes, 11% policiers et 4% à avoir exercé un autre métier de la sécurité. Certains agents ont exercé plusieurs de ces métiers.

## Motivations et attentes

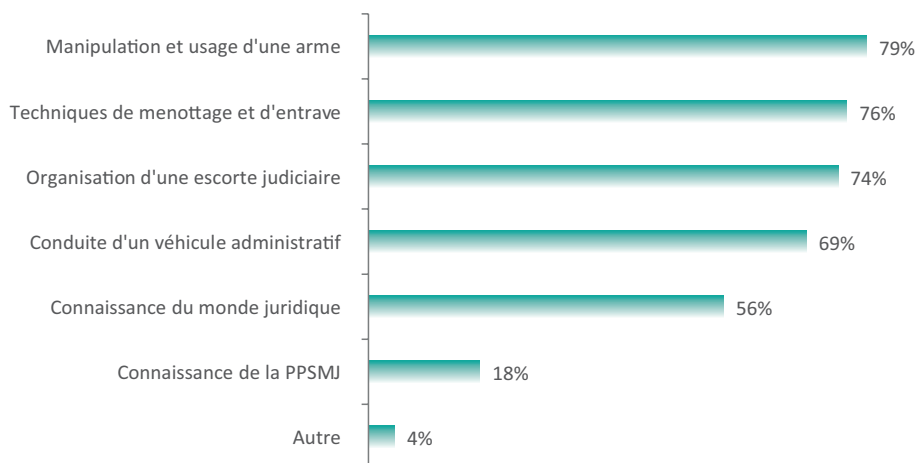
**Graphique 5 : Première motivation à suivre la formation d'agent d'extractions judiciaires – Proportions**



Concernant leur première motivation à devenir agent d'extractions judiciaires, les stagiaires ont mentionné en premier lieu l'attrait des missions (61%) et le travail en équipe (20%). Avec l'exercice en milieu ouvert et la sortie de détention (8%), les trois premières sources de motivation des agents sont professionnelles.

L'évolution de carrière et la mobilité / les raisons familiales arrivent en second plan, avec seulement 6% des stagiaires les ayant mentionnées. Enfin, la participation à l'évolution de l'administration pénitentiaire et de son image est un item très peu choisi par les agents (1% seulement).

**Graphique 6 : Besoins en formation selon les stagiaires (plusieurs réponses possibles) – Proportions**

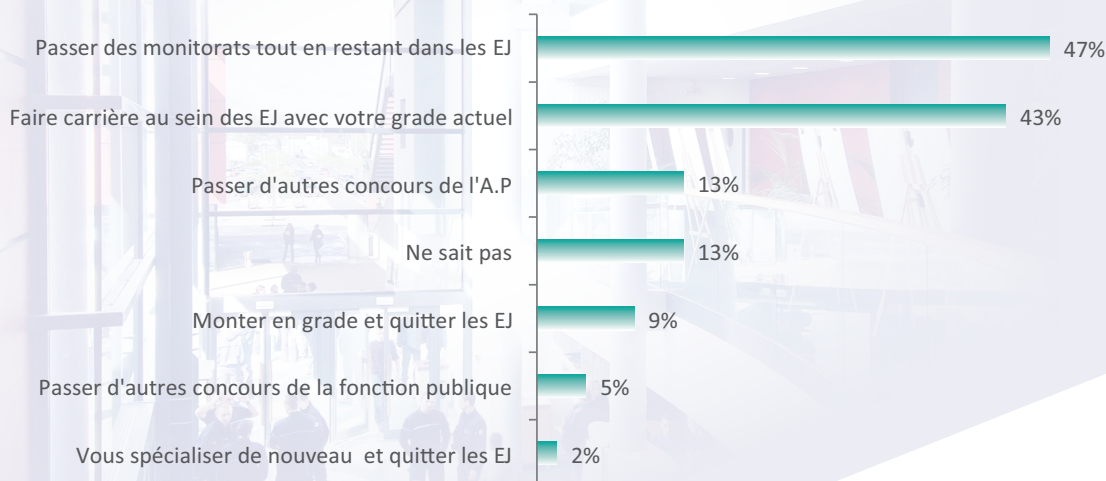


Les agents entrés en formation en 2018 ont ordonné leurs besoins en formation de façon tout à fait identique aux stagiaires de 2017. Ils expriment en premier lieu des besoins relatifs à la manipulation et l'usage d'une arme (79%). Les trois items qui suivent, à savoir les techniques de menottage et d'entrave, l'organisation d'une escorte judiciaire et la conduite d'un véhicule

administratif, font également preuve d'une forte sollicitation de la part des élèves, avec 69% à 76% de demandeurs. La connaissance du monde juridique est également assez souvent citée (56%). À l'inverse, les élèves réclament assez peu de connaissances concernant la PPSMJ (18%), probablement du fait de leur ancienneté au sein de l'administration pénitentiaire.

## Perspectives professionnelles

### Graphique 7 : Perspectives professionnelles à l'entrée en formation (plusieurs réponses possibles) – Proportions



À leur entrée en formation, la plupart des stagiaires souhaitent rester au sein des escortes judiciaires, en évoluant par le biais des monitorats (47%), ou en faisant carrière en conservant leur grade actuel (43%).

Ainsi, les agents sont peu nombreux à envisager de quitter cette spécialité par la suite : 13% souhaitent passer d'autres concours dans l'administration pénitentiaire et 5% dans la fonction publique, 9% envisagent de monter en grade et 2% souhaitent rejoindre une autre spécialité professionnelle.

## Agents pénitentiaires d'extractions judiciaires - 2018

JANVIER 2019

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

